

Questions orales

contrôles de sécurité aérienne que le ministre de l'époque avait promis, promesse qu'il n'a pas tenue.

Est-ce que le ministre aura au moins la décence en cette Chambre de reconnaître une part de responsabilité dans cet accident qui est arrivé, malheureusement, à Dryden?

[Traduction]

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le juge Moshansky a dit dans la déclaration qu'il a faite aujourd'hui:

«Il est rare qu'une seule cause soit à l'origine d'un accident d'avion. Le transport aérien moderne est un secteur très complexe, et les causes des accidents d'avion le sont tout autant. C'est certainement vrai dans le cas de l'écrasement de l'appareil F-28 d'Air Ontario à Dryden.»

Le juge a fait 191 recommandations, et nous avons déjà donné suite à 49 p. 100 d'entre elles. J'ai formé une équipe chargée de voir à ce que toutes les recommandations soient mises en application dans les six mois qui viennent.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au vice-premier ministre.

Les données des ministères et organismes gouvernementaux montrent clairement que la politique de déréglementation du gouvernement a compromis la sécurité aérienne.

Voici ma question au vice-premier ministre: Compte tenu de l'augmentation spectaculaire du trafic aérien à la suite de la déréglementation et du fait que le nombre de quasi-collisions au-dessus des aéroports a plus que triplé depuis 1985, pourquoi le gouvernement a-t-il gelé le nombre de contrôleurs aériens en 1985, avec pour conséquence qu'il y a aujourd'hui 400 contrôleurs de moins que le nombre nécessaire pour assurer une sécurité minimale acceptable? De quel genre de planification et de normes de sécurité s'agit-il là?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, il existe au ministère des Transports un programme qui est maintenant en oeuvre depuis trois ans et qui vise à accroître le nombre de contrôleurs aériens en regard du l'augmentation du trafic que nous avons connue depuis trois ans.

Au début de 1994, nous aurons en place un nombre suffisant de contrôleurs aériens et, de ce fait, les contrôleurs actuels feront moins d'heures supplémentaires.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. La déréglementation a entraîné une augmentation des mouvements aériens et du nombre de voyageurs dans presque tous les aéroports canadiens.

Voici ma question au ministre: Pourquoi le directeur de la Division de la sécurité aérienne et des normes de son ministère m'a-t-il confirmé aujourd'hui qu'il n'y a que 31 inspecteurs d'avions commerciaux en fonction dans l'ensemble du Canada, alors qu'un document secret du ministère des Transports datant de trois ans recommandait à l'époque, et indépendamment des besoins d'aujourd'hui, l'emploi d'au moins 44 inspecteurs?

Quand le ministre et le gouvernement vont-ils faire passer la sécurité de la population avant l'idéologie conservatrice?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suis heureux que le député parle de l'augmentation du nombre de passagers et de vols.

Je puis vous dire que, l'an dernier au Canada, il y a eu 3 677 millions d'heures de vol, 5 millions de mouvements d'aéronefs et 66 millions d'embarquements et de débarquements. Cela veut donc dire que la déréglementation a été avantageuse pour la population. C'est d'autant plus réjouissant que le nombre d'accidents a diminué de 35 p. 100 durant la même période.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, je veux tout d'abord dire que l'incapacité du ministre à fournir une réponse relativement à ce rapport montre très clairement que celui-ci n'a d'autre choix que de démissionner. Cela dit, ma question s'adresse au vice-premier ministre et porte sur un autre rapport rendu public aujourd'hui.

• (1440)

L'enquête populaire sur la paix et la sécurité a publié son rapport aujourd'hui. Ce document est le résultat de centaines de mémoires présentés par des citoyens représentant toutes les régions du Canada et tous les secteurs de la société. Les auteurs du rapport prônent une refonte complète de la politique internationale et étrangère de notre pays.

Le gouvernement donnera-t-il suite à ce qui est décrit comme la volonté très forte des Canadiens d'au moins participer à l'élaboration de notre politique dans ce secteur, et d'obtenir une étude publique